

# INFOCHANTIER

*Informer • Consulter • Améliorer*

Août 2014 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

## Des travaux majeurs d'amélioration et de modernisation aux habitations Saint-Vallier

Dès la fin d'août, plus de 900 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Saint-Vallier, situées au 5600 et au 5610, rue de Saint-Vallier, du 401 au 429, rue des Carrières, et du 5605 au 5675, rue Saint-Denis. Ces travaux s'étaleront sur plus de 20 semaines et devraient donc se terminer en décembre 2014.



Ils visent à améliorer la performance des toitures de tous les immeubles qui composent les habitations Saint-Vallier. De plus, des travaux de modernisation du système d'alarme-incendie seront également réalisés aux habitations du 5675, rue Saint-Denis.



Ces travaux d'amélioration engendreront quelques dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière, odeurs et présence de machinerie lourde.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

### PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait pas toutefois en gêner l'accès. Ce conteneur est réservé à l'usage de l'entrepreneur et est destiné uniquement aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**



Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**




## AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une **rencontre d'information** a eu lieu le **3 juin** dernier concernant la **toiture** des habitations Saint-Vallier. Quelque **24 locataires** étaient sur place pour entendre **Marc Sédillot**, agent de liaison, et **Selfar Abdouch**, directrice de projets, expliquer les étapes de la réfection de la toiture et les mesures prises afin de réduire la chaleur emmagasinée par le bâtiment en été.

À cette occasion, les locataires du 5675, rue Saint-Denis ont été consultés sur l'avenir de leur terrasse située au 5<sup>e</sup> étage. Ils ont formulé le souhait de la préserver et que du mobilier y soit installé pour créer des zones d'ombre. L'Office municipal d'habitation de Montréal a donc décidé d'aménager une pergola en remplacement de l'abri de jardin actuel. Cette pergola sera plus résistante au vent et plus durable. On pourra même y faire pousser des vignes afin d'augmenter l'ombrage.

## EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 La toiture de toutes les habitations Saint-Vallier sera refaite.	Les toitures sont en fin de vie utile.	Meilleure <b>étanchéité</b> contre les fuites d'eau et les intempéries
Une membrane élastomère blanche complètera la réfection des toits.	Cette membrane permettra de réduire la chaleur qui pénètre dans les immeubles par le toit.	Diminution de la <b>chaleur</b> qui pénètre dans l'immeuble par le toit en été
De l'isolant sera ajouté sur le toit.	L'isolant permet de conserver la chaleur à l'intérieur en hiver et de conserver la fraîcheur en été.	Meilleur <b>confort</b> pour les locataires
De nouveaux socles pour l'installation d'antennes satellites seront fixés sur les toits <b>des petits bâtiments seulement</b> .	Ces socles permettent d'éviter de percer des trous dans la toiture, ce qui limite les risques d'infiltration d'eau.	Meilleure <b>intégrité</b> et <b>étanchéité</b> du bâtiment
La terrasse du 5675, rue Saint-Denis, sera reconstruite. De nouvelles dalles, des bacs en bois neufs, des plantations ainsi qu'une pergola seront installés.	La pergola sera plus résistante que l'abri de jardin actuel et plus durable.	Diminution de la <b>chaleur</b> Meilleur <b>confort</b> pour les locataires Meilleure <b>intégrité</b>

## POUR LES LOCATAIRES DES HABITATIONS SAINT-VALLIER, SITUÉES AU 5675, RUE SAINT-DENIS MODERNISATION DU SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE

Une **rencontre d'information** a eu lieu le **11 août** dernier pour présenter les travaux d'installation du **système d'alarme-incendie**. **Marc Sédillot**, agent de liaison, **Sylvain Groulx**, technicien en mécanique du bâtiment, et **Daniel Lalonde**, entrepreneur de *SPI Santé Sécurité inc.*, ont expliqué aux 40 locataires présents les travaux à venir.



### DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Les travaux débuteront **dans les garages** dans la semaine du **25 août**, puis se poursuivront **dans les logements**, étage par étage, à compter du **8 septembre**.
- Les **étages du haut seront les premiers** à recevoir la visite des ouvriers.
- Enfin, les travaux dans **les aires communes** — cages d'escalier, corridors, salle communautaire — seront effectués en dernier.
- Lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, aux alentours de décembre, **une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements**.

L'installation complète du système d'alarme-incendie, incluant la vérification du fonctionnement, **nécessitera au plus trois (3) visites dans chaque logement**. En tout, ces visites dureront moins de trois heures. Lors de l'installation des nouveaux équipements, il est possible que de petits trous soient faits dans les murs de votre logement pour y passer un nouveau conduit. Si c'est le cas, une moulure sera installée pour cacher les fils.

## RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux, d'autant plus que **votre présence sera requise** afin que les ouvriers puissent travailler dans votre logement. Assurez-vous d'être **présent au moment fixé par l'entrepreneur**. Si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin, un ami ou un membre de la famille** pour être présent à votre place. La marche à suivre est la suivante :

1. Lorsque les **travaux commenceront**, nous vous demandons de **lire l'AVIS général** affiché à l'entrée de l'immeuble.
2. Lorsqu'il sera temps d'effectuer les travaux dans votre logement, l'entrepreneur vous préviendra, **au moins 48 heures à l'avance**, en plaçant **un AVIS sur la porte** de votre logement.
3. **Si, pour une raison majeure ou imprévue, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé et que vous n'avez pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer, nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers**. **Vous pouvez également communiquer avec Marc Sédillot, votre agent de liaison, en composant le 514 868-3077.**

Nous vous demandons d'être vigilant et de **surveiller les AVIS**.

# EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 OUVRIERS DANS LES LOGEMENTS 		
 Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.	Le nouveau détecteur ne nécessitera pas de piles.	<b>Modernisation</b> du système d'alarme-incendie et <b>sécurité</b> accrue
 Une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore sera installée de manière à ce qu'elle soit visible de toutes les pièces.	La lampe stroboscopique et les nouveaux avertisseurs sonores permettront d'alerter les malentendants en cas d'incendie.	Avertisseur <b>adapté pour tous</b> et <b>sécurité</b> accrue
 Un avertisseur sonore supplémentaire sera installé.	Les équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie, qui permet de déterminer le lieu exact de l'incendie. Ce panneau est connecté au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM, qui préviendra les pompiers si l'alarme se déclenche.	<b>Rapidité</b> d'intervention et <b>sécurité</b> accrue
 L'avertisseur de fumée du logement sera remplacé.	Le nouvel avertisseur de fumée sera installé près de la chambre à coucher. Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive, comme lorsqu'une rôtie brûle.	<b>Sécurité</b> accrue
DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE		
 Des détecteurs de fumée seront installés.	Les équipements seront reliés au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.	<b>Sécurité</b> accrue

## LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

Au cours des dernières années, plusieurs mesures ont été prises par l'Office afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d'alarme-incendie s'inscrit dans cette démarche.

## RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Si vous possédez une **antenne satellite sur le toit**, vous **devez la retirer avant le début des travaux**. À la fin des travaux, vous pourrez la réinstaller sur les nouveaux socles prévus à cet effet sur le toit. Vous recevrez des avis le moment venu. En tout temps, **évitez de percer les murs extérieurs** du bâtiment.

**Les locataires du dernier étage de tous les immeubles** sont invités à **enlever leurs biens personnels placés sur le balcon**. Il est préférable de ne pas utiliser le balcon quand les ouvriers travaillent sur le toit, car de petits débris et de la poussière pourraient y tomber.

**Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec Marc Sédillot, votre agent de liaison, en composant le 514 868-3077.** Il pourra vous expliquer, entre autres, les modalités de remboursement si vous avez des frais de rebranchement à la suite des travaux. Vous aurez à produire une facture officielle de votre fournisseur de services.

## LA LUTTE AUX ÎLOTS DE CHALEUR



*C'est naturel*

En septembre 2008, l'Office municipal d'habitation de Montréal s'est doté d'une politique de développement durable et réalise depuis des interventions de lutte aux îlots de chaleur sur plusieurs de ses habitations. Aux endroits déterminés, l'OMHM planifie, pour les prochaines années, des rénovations qui intègrent diverses techniques comme la création de zones d'ombrage, l'installation de toitures blanches et plus encore.

Ainsi, la nouvelle toiture de votre immeuble sera recouverte d'une membrane élastomère blanche ou de couleur pâle qui réfléchit les rayons du soleil, ce qui aura pour effet de diminuer la quantité de chaleur emmagasinée dans le bâtiment. Il s'agit là d'une solution de rechange intéressante aux toitures traditionnelles.

## LES ENTREPRENEURS

**MELK CONSTRUCTION INC.** est l'entrepreneur qui coordonnera les **travaux sur la toiture** de l'ensemble des immeubles. **SPI Santé Sécurité inc.** coordonnera les **travaux de modernisation du système d'alarme-incendie** au 5675, rue Saint-Denis. Pour tous ces travaux, les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Cependant, les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h.** Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exige.

# L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS SAINT-VALLIER

- ◆ Agent de liaison :  
**Marc Sédillot**

## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX SUR LA TOITURE

- ◆ Directrice de projets :  
**Selfar Abdouch**
- ◆ Surveillante de travaux :  
**Rosa Leño**



## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX SUR LE SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE

- ◆ Directeur de projets mécaniques :  
**Mouloud Raaf**
- ◆ Technicien en mécanique du bâtiment :  
**Sylvain Groulx**



## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :  
**Carmelle Boudreau**
- ◆ Préposée à l'entretien et aux réparations :  
**Claire Gagné**
- ◆ Agente de location :  
**Denise Giguère**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Judith Lemaire**



Les travaux majeurs réalisés dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social et de la Consultation de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.  
**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.  
**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction  
Jocelyne Dorris

Révision  
Linguitech

Graphisme  
LithoChic inc.